



Monsieur PAVAGEAU Christophe
Président du Conseil Local
du Groupe Scolaire de Lallier
Représentant des Parents d'Elèves
de l'école Primaire LALLIER B
94 240 L'HAY LES ROSES

à

Monsieur Didier JOUAULT
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du val-de-Marne
68 Avenue du Général de Gaulle
94 011 CRETEIL CEDEX

Monsieur,

A l'occasion du comité technique paritaire (CTP) qui s'est tenu le 26 juin dernier, la fermeture d'une classe sur le groupe scolaire de Lallier, envisagée lors du précédent CTP de mars 2008, a été entérinée. **L'éducation nationale privilégie donc une gestion purement arithmétique au détriment de l'élément humain.**

Cette décision va à l'encontre des intérêts de nos enfants car cela va aggraver dès la rentrée 2008 les conditions d'apprentissages dans notre groupe scolaire de par l'instauration de classes à double-niveaux, de l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Pour mémoire, notre groupe scolaire est classé en zone d'éducation prioritaire !!!

Ce mauvais coup porté aux conditions d'études en écoles élémentaires vient se rajouter aux problèmes non résolus des AVS et EVS et du défaut de véritable médecine scolaire sur notre commune. Ces deux sujets sont encore d'actualité et ont déjà fait l'objet d'une saisine de votre administration.

Le conseil local de Lallier tient à exprimer son profond mécontentement et sa ferme opposition à la politique menée par le ministère de l'éducation nationale qui ne garantit pas une égalité dans la dispense de l'enseignement conférée aux enfants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à L'Hay, le 04 Juillet 2008

Copie transmise pour information à :

- M. Patrick SEVE, Maire de L'Hay-les-Roses
- Mme. Jacqueline GEYL, 3^{ème} maire Adjoint, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires
- Mme Catherine BITARD Inspectrice de l'Education Nationale
- M. Alain BUCH, Président de la FCPE du Val-de-Marne
- Mme Nathalie JARRY, Secrétaire générale de l'Union locale FCPE de L'Hay-les-Roses
- Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

